

Belmont - Tramonet

Bulletin municipal 2024



4 *Notre commune*

12 *Nos enfants*

16 *Nos associations*

21 *Intercommunalité*

25 *Entraide & Solidarité*

26 *Diverses informations*

Val 
Guiers
Communauté de communes
SAVOIE

avantpays
savoyard


Sommaire

Le Mot du Maire Page 3

Notre commune

Les réalisations 2023 et projets 2024 Page 4

Les finances :

· Les prévisions budgétaires 2023 Page 6

· L'exécution du budget 2023 Page 7

Le CCAS – Les cérémonies – les manifestations Page 8

Etat-civil 2023 Page 11

Nos enfants

Rentrée scolaire 2023-2024 Page 12

Le mot des enseignantes Page 13

Le Syndicat Scolaire, son budget réalisé,
et sa Bibliothèque Page 14

Nos associations

Le Club « Beau Regard » Page 16

Le Sou des écoles Page 17

Association « Village en Fête » Page 18

Association « Idées et Créations » Page 19

La vie de la Paroisse Page 20

La Chasse page 20

Intercommunalité

SMAPS (divers articles) Page 21

SYCLUM (divers articles) Page 23

SIAGA // Page 24

Entraide et Solidarité

ADMR Page 25

Diverses Informations

Savoie Renov'énergie Page 26

Frelons asiatiques Page 27

CLIC' & RESSOURCES Page 28

Permanence centre social Page 29

Divers tarifs communaux Page 30

Numéros de téléphone utiles Page 31

HORAIRES d'ouverture au public du SECRETARIAT DE MAIRIE

Sise au rez-de-chaussée du bâtiment mairie-école

Lundi : 13 h 30 – 17 h 00

Mardi : 8 h 00 – 12 h 00

Mercredi : 8 h 00 – 12 h 00

Jeudi : 6 h 00 – 19 h 00

CONTACT SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.32.80.00

E-mail : mairie@belmont-tramonet.fr

Nouveau site internet :

www.belmont-tramonet.fr

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE « MONTBEL AUTEURS »

Sise à l'étage du bâtiment mairie-école

Mercredi 9h – 11h

Samedi 9h – 11h

Tél. 04.76.65.88.24

Bulletin Municipal de Belmont-Tramonet 2024

Parution : janvier 2024

Directeur de la publication :

Nicolas Verguet, Maire de Belmont-Tramonet

Photographies : la commune - les enseignantes

le personnel périscolaire - les associations

Édition et réalisation : Imprimerie NUMERIP

38490 Les-Abrets-en-Dauphiné

Chères Belmontoises et Chers Belmontois,

Un village endeuillé.

Simone GENTIL-PERRET, secrétaire de Mairie de la commune pendant 34 ans, nous a quitté brutalement le Mardi 28 Novembre 2023. La nouvelle nous a tous particulièrement ébranlés. Toutes mes pensées vont à son mari Raymond et à ses trois filles.

L'année 2023 se termine avec une nouvelle fois une activité municipale dense et riche dont vous pourrez prendre connaissance plus en détail à l'intérieur de ce bulletin municipal.

Nous sommes rentrés dans les trois dernières années de notre mandat avec toujours plus de projets pour notre commune. BELMONT-TRAMONET a, une nouvelle fois cette année, vécu au rythme de nombreuses manifestations – que de beaux succès.

Un grand merci au conseil municipal ainsi qu'aux associations locales organisatrices de ces moments de partage et de convivialité. 2024 sera l'occasion de nous retrouver pour un grand moment plus exactement le Mercredi 3 Juillet 2024, puisque le tour de France 2024 nous fera l'honneur de traverser la commune sur le secteur DES CHAUDANNES. J'invite toutes les forces vives de la commune à se mobiliser pour que cet évènement puisse rester gravé dans nos mémoires.

Je remercie tous les élus du conseil municipal et les membres du CCAS pour leur implication sans faille dans les divers dossiers. Ils peuvent être fiers de leur travail.

Je tiens une nouvelle fois à remercier les services municipaux autour de notre secrétaire Isabelle DESMONCEAUX pour la gestion des problèmes quotidiens et l'aide à la réalisation des projets communaux.

Nous n'oublions pas nos aînés à qui le CCAS et la municipalité offrent un cadeau de Noël aux 80 ans et plus en cette période de Noël.

Nous avançons toujours avec autant de plaisir et la détermination qu'il faut quand on a choisi de servir l'intérêt général.

Il y a bien évidemment des obstacles, des aléas, des contraintes mais nous ne baissons pas les bras et avançons pas à pas. Grâce aux compétences, à l'engagement et à la créativité des élus, des agents municipaux, nous nous adaptons aux circonstances, au cadre réglementaire, mais aussi aux nécessaires équilibres budgétaires en restant fidèles à nos engagements de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Nous avons toujours fait le choix d'avancer pour le bien de tous, en veillant à préserver ce qui fait l'âme et la richesse de notre village, à savoir les Belmontoises et les Belmontois qui le composent. Poursuivons ensemble notre action dans le respect de votre confiance.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 à chacun d'entre vous.

Votre maire dévoué,

Nicolas VERGUET



BÂTIMENTS

• Salle Polyvalente « Les Marronniers »

Réfection des boiseries extérieures au cours du mois de juillet. Installation des pavés solaires le long du cheminement de la salle au parking

• **Maison des associations** (ancienne école de Tramonet)
Réfection des cadres fenêtres avec pose d'un double vitrage au local où sont réalisées les activités de l'association « Idées et Créations ». Réfection également des portes d'accès à la salle associative et à l'appartement communal.

• Cimetière

Les travaux de réfection des allées ont débuté fin novembre. Ceux-ci, avec une allée principale en béton désactivé bi-teinte et des allées extérieures composées d'un fin gravier d'une épaisseur suffisante, permettront un entretien plus aisé du cimetière.

Pour une petite pause ombragée, il est également prévu la plantation d'un arbre et l'installation d'un banc vers le jardin du souvenir.

Une régularisation foncière est en cours pour le terrain occupé par une partie du parking et prévoit également l'acquisition d'une bande le long et derrière le mur d'enceinte du cimetière.



VOIRIES

• La traversée des Chaudannes

Quelques derniers travaux de finition pour parfaire les aménagements sécuritaires ont été réalisés en début d'année 2023, comme l'installation de l'îlot directionnel au carrefour, le marquage au sol, la pose de barrières et la plantation d'arbres sur le cheminement piétons, jusqu'à la route des Creuses.



Les caméras de vidéoprotection du carrefour et de la traversée jusqu'au camping ont été mises en place. La dernière au croisement Belle Etoile est également opérationnelle depuis la fin de l'été.

Pour finir, cet automne, un nouvel abribus financé par la Région Auvergne Rhône Alpes a été installé sur l'aménagement prévu à cet effet, dans le sens Pont-de-Beauvoisin vers Saint-Genix-les-Villages.

• Eclairage public

Comme annoncé, après les dispositions prises pour la traversée des Chaudannes qui a été équipée de points lumineux moins énergivores et paramétrés pour une extinction nocturne, une installation d'un système plus moderne basé sur la LED a pu être réalisée sur le réseau de la route du Village, en passant par la boucle du Pressoir, la Belle Etoile et Jubasseau. Là aussi, l'extinction nocturne est opérationnelle depuis le début de l'année.

• Réfection du chemin de la Planche

En cette fin d'année et conjointement avec les travaux du cimetière et les matériaux récupérés sur ce site, l'entreprise a entrepris une remise en forme du chemin rural rejoignant la passerelle du Thiers.

• Route de Jubasseau

En prévision, et ce dès janvier 2024, d'une collecte en porte à porte des habitations du secteur, une plate-forme a été créée en fin d'année sur cette voie pour permettre un retournement du camion des collectes alternatives pour les ordures ménagères et les emballages. Sur ce site et seulement pour les 3 habitations les plus éloignées, subsistera 2 containers collectifs dont celui avec le couvercle jaune exclusivement affecté aux dépôts des emballages et du papier.

ACQUISITION

La commune, pour l'entretien des espaces verts et boisés, a acquis un broyeur de branches.

ÉTUDES DIVERSES

• Eaux pluviales

Le secteur de Bachelin et la route des Creuses ont fait l'objet d'études restituées en cours d'année. Celles-ci préconisent des travaux importants et notamment pour le secteur de Bachelin avec la création d'un bassin de rétention pour canaliser les débordements du ruisseau du Mindion, lors des épisodes pluvieux. Toutefois, pour ce secteur étant donné les eaux importantes arrivant des aménagements urbains de la commune voisine, il convient de travailler conjointement avec Saint-Genix-les-Villages qui a été sollicité avec empressement, en raison de leur réseau défectueux générant des débordements et les détériorations sur nos voies.

• PLU

La modification simplifiée n°01 au Plan Local d'Urbanisme a été approuvée le 25 mai 2023. Celle-ci a permis de réadapter le règlement des destinations autorisées et interdites au sein du Parc d'activités Val Guiers, et de mettre en place plusieurs sous-secteurs économiques sur des sites d'activités existants pour mieux clarifier la vocation de chacun d'eux.

LES PROJETS POUR L'ANNÉE 2024

ECLAIRAGE PUBLIC

La modernisation du réseau des points lumineux sur le lotissement des Chaudannes puis sur le secteur de Tramonet est en cours de programmation.

La mission de maîtrise d'œuvre pour la consultation des entreprises et le suivi des chantiers a été approuvée le 30 novembre 2023 lors d'un conseil municipal.

Une programmation des travaux pour le remplacement des installations obsolètes est envisagée sur deux exercices.

En 2024, il est prévu de réaliser la modernisation du système d'éclairage public sur la partie restante du secteur des Chaudannes (lotissements). Les nouveaux équipements à économie d'énergie permettront également le paramétrage d'une extinction nocturne.

En 2025, il est envisagé de programmer une intervention sur le réseau de Tramonet et de mener conjointement ces travaux avec une opération de réfection des voiries « route de Joudin » et « montée de la Grande Vigne » prévoyant également l'enfouissement des réseaux.

VOIRIES

• Route des Creuses et Route du Village

Pour faire suite à la réalisation de l'étude des eaux pluviales des Creuses courant 2023, le projet étroitement lié d'aménagement d'un cheminement piétons des Creuses jusqu'au village a été lancé à l'automne dernier, et les travaux pourraient démarrer courant 2024.

• Route de Domessin

Les travaux qui auraient dû être réalisés dans la continuité de ceux du carrefour des Chaudannes ont été retardés en raison d'un problème de réseau d'alimentation ENEDIS qui devrait être résolu, nous l'espérons, sur l'année et permettre enfin la fin de l'aménagement voirie à la sortie du dévoiement.

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Suite aux études d'opportunités délivrées par l'ASDER fin 2022, les devis ont été sollicités et réceptionnés en 2023.

Une installation était envisagée sur le bâtiment technique communal pour 2023. Or, malgré de nombreuses sollicitations auprès des professionnels concernés, nous sommes toujours dans l'attente de réponses sur la faisabilité du projet et notamment concernant la capacité des équipements ENEDIS à recevoir la production d'énergie générée par les panneaux.

Cette année, nous avons bon espoir d'avancer sur cette opération afin qu'une installation soit effective sur l'un ou plusieurs des bâtiments pressentis. En effet, en plus de l'atelier technique du Pivet, la salle polyvalente et l'ancienne école de Tramonet sont au programme.

ISOLATION DES BÂTIMENTS

Suite à la réception du diagnostic énergétique des bâtiments, il est prévu dans un premier temps une isolation des combles de la mairie.

PROJET GÉOTHERMIE

Dans le cadre d'une réflexion sur les questions énergétiques et thermiques concernant un projet de faisabilité d'une construction nouvelle pour les services cantine et garderie de nos écoles, la commune a sollicité l'ASDER pour élargir l'étude « production de chaleur et de froid » aux bâtiments voisins de l'école que sont la mairie et la salle polyvalente.

Bien que le projet d'une nouvelle construction pour les services périscolaires reste pour le moment qu'une ébauche, car malgré sa faisabilité confirmée par le bureau d'études missionné il reste dépendant du devenir de nos écoles et notamment en raison de la baisse des effectifs qui n'est pas rassurante pour l'avenir (voir article de Madame VALLIN, Présidente du Syndicat Scolaire – chapitre « Nos écoles »).

L'ASDER a donc réalisé une étude d'opportunité approuvant un système géothermie pour les bâtiments précités.

Les bureaux d'études ont été consultés en fin d'année 2023. Les travaux concernant l'étude de faisabilité du projet géothermie seront réalisés au cours du premier trimestre 2024.



SECTION FONCTIONNEMENT

Libellé des dépenses de fonctionnement	Montant	Libellé des recettes de fonctionnement	Montant
Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien...)	155 150,00 €	Excédent de fonctionnement reporté 2022	784 600,07 €
Charges de personnel	106 810,00 €	Produits des services du domaine et ventes diverses	6 200,00 €
Atténuation de produits (FPIC Fonds Péréquation des ressources)	27 000,00 €	Produits de gestion courante (locations diverses)	8 010,00 €
Autres charges (participations Sivu Scolaire, autres syndicats & asso)	176 080,63 €	Impôts & taxes : habitation, foncier, compensations...	502 431,00 €
Charges exceptionnelles (indemnisation, secours...)		Dotations et participations de l'Etat	105 356,83 €
Opération d'ordre amortissement / subventions d'équipement (participations reversées / travaux / réseaux)	6 341,00 €	Atténuations de charges (remboursement indemnités journalières)	
Charges financières : intérêts du prêt court terme op. Chaudannes	5 000,00 €		
Total des dépenses prévisibles de fonctionnement	476 381,63 €	Total des recettes prévisibles de fonctionnement	1406 596,90 €
Virement à la section d'investissement	930 215,27 €		

SECTION INVESTISSEMENT

Libellé des dépenses de fonctionnement	Montant	Libellé des recettes de fonctionnement	Montant
Opérations d'équipement (études, travaux, acquisitions)	686 179,00 €	FCTVA sur investissement N-2, Taxe d'Aménagement	134 527,00 €
Reversement à la Communauté de Communes de la taxe d'aménagement sur les constructions de la zone économique Val Guiers	89 000,00 €	Subventions diverses / Etat sécurisation des Chaudannes / Région réfection des lavoirs / Département solde Chapelle de Tramonet	169 149,00 €
Opération patrimoniale (acquisition de terrain)	1 000,00 €	Opération d'ordre amortissement / subventions d'équipement (participations reversées / travaux / réseaux)	6 341,00 €
Déficit reporté exercice 2022	206 815,68 €	Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2022	415 845,68 €
		Opération patrimoniale (acquisition de terrain)	1 000,00 €
		Virement de la section de fonctionnement	930 215,27 €
Total de dépenses prévisibles d'investissement	476 382,68 €	Total des recettes prévisibles d'investissement	1657 077,95 €
Crédits à affecter sur des opérations futures	674 083,27 €		

DÉPENSES AFFECTÉES À UNE OPÉRATION D'ÉQUIPEMENT 2023

- **Aménagement sécuritaire de la traversée des Chaudannes soldes** = 232 295,00 €

honoraires maîtrise d'oeuvre et travaux

- **Atelier technique communal** = 50 000,00 €

Installation de panneaux photovoltaïques

- **Acquisitions de matériel de voirie** = 40 600,00 €

Broyeur de branches - reprise cession épareuse

- **Maison des associations** = 8 600,00 €

(ancienne école de Tramonet) Réfection des fenêtres d'un local et des portes principales

- **Voies et réseaux divers** = 238 484,00 €

Etudes et travaux eaux pluviales Bachelin et chemin des Creuses - Vidéoprotection traversée des Chaudannes - extension du réseau ENEDIS route du Village Abbaye - diagnostic éclairage public - Réfection chemin de la Planche ...

- **Cimetière** = 91 000,00 €

(décision modificative) - réfection des allées

- **Mairie** = 25 200,00 €

Audit énergétique des bâtiments - Sécurisation du système Informatique - participation communale aux travaux d'isolation et de chauffage des habitants - décision modificative : étude modification n° 02 du PLU

COMPTE ADMINISTRATIF

RÉALISATIONS DES DÉPENSES ET RECETTES 2023

Notre commune

SECTION FONCTIONNEMENT

Libellé des dépenses de fonctionnement	Montant	Libellé des recettes de fonctionnement	Montant
Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien...)	115 521,12 €	Excédent de fonctionnement reporté 2022	784 600,07 €
Charges de personnel	101 614,26 €	Produits des services du domaine et ventes diverses	5 122,11 €
Atténuation de produits (FPIC Fonds Péréquation des ressources)	3 460,00 €	Produits de gestion courante (locations diverses)	9 420,45 €
Autres charges (participations Sivu Scolaire, autres syndicats & asso)	66 527,72 €	Impôts & taxes : habitation, foncier, compensations...	518 696,85 €
Charges exceptionnelles (indemnisation, secours...)		Dotations et participations de l'Etat	105 731,33 €
Opération d'ordre amortissement / subventions d'équipement (participations reversées / travaux / réseaux)	6 340,81 €	Atténuations de charges (remboursement indemnités journalières)	1 272,24 €
Charges financières : intérêts du prêt court terme op. Chaudannes	5 000,00 €		
Total des dépenses prévisibles de fonctionnement	18 463,91 €	Total des recettes prévisibles de fonctionnement	1 424 843,05 €
Virement à la section d'investissement	1 006 379,14 €		

SECTION INVESTISSEMENT

Libellé des dépenses de fonctionnement	Montant	Libellé des recettes de fonctionnement	Montant
Opérations d'équipement (études, travaux, acquisitions)	303 132,68 €	FCTVA sur investissement N-2, Taxe d'Aménagement	50 071,77 €
Reversement à la Communauté de Communes de la taxe d'aménagement sur les constructions de la zone économique Val Guiers	4 819,93 €	Subventions diverses / Etat sécurisation des Chaudannes / Région réfection des lavoirs / Département solde Chapelle de Tramonet	60 727,00 €
		Opération d'ordre amortissement / subventions d'équipement (participations reversées / travaux / réseaux)	6 340,81 €
Déficit reporté exercice 2022	206 814,68 €	Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2022	415 844,68 €
Total de dépenses prévisibles d'investissement	514 767,29 €	Total des recettes prévisibles d'investissement	532 984,26 €
Crédits à affecter sur des opérations futures	18 216,97 €		

DÉPENSES AFFECTÉES À UNE OPÉRATION D'ÉQUIPEMENT 2023

- **Aménagement sécuritaire de la traversée des Chaudannes** = 196 208,93 €

Soldes / honoraires maîtrise d'oeuvre et travaux

- **Acquisitions de matériel de voirie** = 19 554,40 €

Broyeur de branches - Poubelles de voirie

- **Maison des associations** = 8 413,00 €

(ancienne école de Tramonet) Réfection des fenêtres d'un local et des portes principales

- **Voiries et réseaux divers** = 42 185,21 €

Etudes eaux pluviales / Bachelin et chemin des Creuses - Vidéoprotection traversée des Chaudannes - diagnostic éclairage public

- **Cimetière** = 23 963,51 €

Réfection des allées (1er acompte)

- **Mairie** = 12 807,63 €

Audit énergétique des bâtiments - Sécurisation du système Informatique - étude modification n° 02 du PLU

Les membres du CCAS se sont réunis régulièrement pour préparer les rencontres avec nos aînés. C'est toujours avec un grand plaisir qu'ils organisent le traditionnel repas de mars ou la sortie du mois de septembre. Ils sillonnent également le village pour apporter quelques friandises aux plus âgés pour les fêtes de Noël.

Les festivités de Noël sont aussi l'occasion de rencontrer les enfants du regroupement scolaire, accompagnés de leurs parents, lors du spectacle organisé conjointement avec la commune de Verel de Montbel.

UN BON REPAS

Le dimanche 5 mars, nos aînés se sont réunis à la salle polyvalente où 70 personnes étaient présentes. Cette journée, sous le signe de la bonne humeur et autour d'un bon repas, est toujours l'occasion d'échanges chaleureux.

LA SORTIE « AU FIL DE L'EAU » PUIS « L'AVENTURE DU TRAIN »

Le 23 septembre, 37 personnes étaient présentes de bon matin sur la place du village où le car les attendait pour partir en direction d'Andrézieux-Bouthéon. Après une pause habituelle pour le petit déjeuner, elles sont arrivées au port de plaisance de Saint-Victor-sur-Loire, pour une belle balade le long des deux ports de plaisance, puis pour une petite croisière découverte dans les Gorges de la Loire à bord du bateau électrique « Le Grangent ». Les voyageurs ont glissé tranquillement sur le fleuve dans un décor pittoresque et sauvage. Après le repas du midi, au restaurant « L'orée du château à Andrézieux-Bouthéon », ils ont participé en début d'après-midi à l'aventure du train et découvert le parcours d'interprétation dédié à la première ligne de chemin de fer. C'était à la fois un train touristique et un musée, mais avec des images virtuelles pour remplacer les objets. Les voyageurs se sont installés sur des caisses en bois et ont pu apprécier le spectacle numérique, avec la magie des images les transportant dans un premier temps en 1844 à la gare de la Terrasse à Saint Étienne. Puis le voyage dans le temps a continué jusqu'à l'heure du départ. Cette belle aventure s'est terminée par un petit "casse-croûte" à la salle polyvalente.



L'ARBRE DE NOËL

Le traditionnel spectacle de Noël, offert par les municipalités aux enfants des communes du regroupement scolaire de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel, a rencontré un franc succès. C'est devant une quarantaine d'enfants que les clowns Roby et Zoletto ont animé ce bel après-midi du dimanche 10 décembre. Les rires ont résonné face aux maladresses d'un Zoletto essayant quelques tours de magie ou autres exercices en compagnie de son complice Roby. Les enfants ont participé activement à ce spectacle, puis le Père Noël est arrivé pour leur offrir quelques friandises, et les familles se sont toutes retrouvées autour du goûter collectif.



LES COLIS DE NOËL

Préparés par les membres du CCAS, les colis de Noël ont été déposés vers la mi-décembre au domicile des personnes âgées de 80 ans et plus. Cette année 2023 s'est donc achevée dans la joie et la bienveillance.



CEREMONIES ET EVENEMENTS

LE 8 MAI ET LE 11 NOVEMBRE 2023

Les Belmontois se sont rassemblés « place Beauregard » devant la stèle érigée en souvenir de nos victimes de guerre. Lors des cérémonies, les hommages ont été rendus aux hommes et aux femmes qui ont œuvré pour la paix. Les élocutions de circonstance nous rappellent malheureusement la guerre à nos portes, en Ukraine, et les derniers évènements de ce mois d'octobre.

Nous remercions les villageois, les porte-drapeaux et les musiciens de l'Echo du Grenand, toujours présents lors de ces évènements.

Le 8 mai, nous avons également apprécié la venue des cadets de la gendarmerie de Savoie accompagnés de leur Président Thierry Chauvin, chef d'escadron réserviste et conseiller municipal de la commune.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS 2020-2022

Notre commune accueille quelques nouveaux habitants chaque année, et la cérémonie des vœux du maire est toujours l'occasion pour leur souhaiter la bienvenue, en leur remettant un petit livret d'informations concernant la commune.

Ces dernières années, cette traditionnelle rencontre a été contrariée voire supprimée en raison de la situation sanitaire.

Aussi, pour rattraper le temps perdu, une rencontre dédiée aux nouveaux arrivants de ces trois dernières années a été organisée par la municipalité le vendredi soir 17 février 2023.

Douze familles, sur une trentaine invitée, étaient présentes lors de cette agréable soirée où, après une présentation par le maire de leur nouvelle commune, les échanges ont eu bon train autour du verre de l'amitié.



CONCERTS À L'ÉGLISE

La commission municipale « fêtes et cérémonies » a organisé deux concerts au sein de notre belle église.

Le 13 mai 2023 avec l'ensemble vocal CHOR'HOM, constitué de 30 choristes, dirigé par Jeanne-Marie Céliste, avec Maryvonne Coello au piano. Les chansons méditerranéennes étaient au programme de cette belle soirée chantante.



Le 16 décembre 2023, c'est avec la Fédération Musicale de Savoie que nous avons reçu Noé Novel qui compte 60 instrumentistes et choristes. C'est sous la direction de Vincent Boniface que les musiciens et chanteurs ont offert au public, venu très nombreux, un très beau concert « Noëls de Bessans et des Alpes ».



EXPOSITION À LA CHAPELLE DE TRAMONET

Pour les 20 ans de l'A.I.C. Association Idées et Créations, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre belle chapelle de Tramonet et au local associatif, une belle exposition « terre et couleurs » organisée par Anne-Marie Traisnel, Présidente et ses artistes adhérentes. Les 7 et 8 octobre 2023 de nombreux tableaux ont été exposés à la chapelle et les sculptures à la maison des associations, dans le local où les cours de l'A.I.C. sont dispensés deux fois par semaine.

C'est en ce lieu, sous le préau de l'ancienne école, que le samedi en fin d'après-midi nous nous sommes réunis pour l'inauguration de cette exposition anniversaire.

Anne-Marie Traisnel a rappelé tous les bons moments passés pendant les 20 ans d'existence de l'association, et a remercié tous les artistes débutants puis chevronnés qui ont partagé leurs diverses passions. Elle a invité toutes les personnes intéressées à les rejoindre dans cette aventure créative. Monsieur le Maire a loué la longévité de l'association pour laquelle la commune met à disposition depuis toutes ces années une salle adaptée et ouverte à tous les créatifs de Belmont-Tramonet et d'ailleurs. Il a également apprécié la sollicitation de notre bel édifice qui a ainsi été mis en valeur une nouvelle fois depuis sa restauration achevée l'an dernier.



BALADE THERMOGRAPHIQUE SUR BELMONT-TRAMONET

Le 4 décembre quelques belmontois intéressés ont participé à la « balade thermographique » pour appréhender les principes de la thermographie et identifier les déperditions de chaleur de leur habitation. Une réunion d'information s'est tenue à la salle polyvalente « Les Marronniers » de Belmont-Tramonet, puis une balade a permis de prendre quelques clichés des bâtiments communaux. Ils ont été analysés et des conseils ont été donnés par un conseiller en rénovation énergétique, notamment pour l'utilisation de la caméra thermique, mis à disposition entre le 5 décembre et le 18 décembre 2023.



ETAT CIVIL 2023

Notre commune

NAISSANCES

• **Tancrède Marie Antoine GOUJON**

Né le 7 juin 2023 à Chambéry
fils de Joséphine Catherine Marie GARDON
et de Marc-Antoine Marie Frédéric GOUJON

• **Nathan BRET-VITTOZ**

Né le 25 juin 2023 à Chambéry
fils de Christine MOMESSO
et de Mathieu Henri BRET-VITTOZ

• **Itzel Ananda RUIZ BORDIER**

Née le 26 juillet 2023 à Chambéry
fille de Lison Sylvie BORDIER
et de Rodrigo RUIZ RODRIGUEZ

• **Giulia Jeanne BRET-VITTOZ**

Née le 20 août 2023
à Chambéry
fille de Lauriane Chantal Yvette Marie Françoise
PARENT et de Rémi Bruno BRET-VITTOZ

• **Samuel Frédéric PERROT**

Né le 17 septembre 2023
à Bourgoin-Jallieu
fils de Christelle Anne-Louise Brigitte BERTHIER
et de Frédéric PERROT

MARIAGES

• **Carine GUILLOT**

et de **Maxime Laurent Pierre AUDEMARD**
le 20 mai 2023

• **Eliséa TORRES-OLIVEIRA**

et de **Benjamin TORINESI**
le 28 juillet 2023

• **Maud Myriam LOMBARDI**

et de **Julien Rudy Raymond HEPP**
Le 3 novembre 2023

DÉCÈS

• **Denise Marie Léontine PORTES**

Décédée le 17 avril 2023

• **Simone Renée GUINET épouse GENTIL-PERRET**

Décédée le 28 novembre 2023

AU REVOIR SIMONE

Secrétaire de mairie de la commune pendant 34 ans (1971-2005), Simone avait en 2005 fait valoir ses droits à la retraite après toutes ces années de bons et loyaux services. Plusieurs maires se sont succédés à ses côtés, Messieurs BASCOT, PERONNIER et VERGUET, auxquels elle a toujours apporté son soutien, son expérience, ses multiples connaissances, et son assistance si dévouée et si précieuse.

Il est vrai que la secrétaire est le personnage principal de la mairie, au cœur des intérêts de la commune, des élus et de la population. Simone était appréciée de tous et elle l'est restée encore de nombreuses années par son implication dans la vie de notre commune et notamment auprès de nos aînés en tant que secrétaire du club. Secrétaire un jour...mais finalement trop peu de temps puisqu'elle nous a quitté brutalement ce mardi 28 novembre 2023.

Nous regretterons tous ta gentillesse, ta disponibilité et ta bonne humeur. Nous pensons à toute ta famille, à Raymond ton mari qui lui aussi a toujours été très impliqué dans la vie de la commune et à tes filles.

Nous nous associons à leur douleur et nous exprimons au nom du conseil municipal et de l'ensemble des Belmontois et Belmontoises le témoignage de notre vive émotion.



LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

C'est avec un effectif stable de soixante et un élèves que nos trois enseignantes, toujours fidèles au poste, ont fait leur rentrée en septembre 2023. Le nombre d'enfants scolarisés aux écoles de nos deux communes de Belmont-Tramonet et Verel de Montbel est donc identique pour cette nouvelle année. Au vu des naissances enregistrées en 2021, et en souhaitant que tous les parents scolarisent leurs petits à l'école maternelle, la rentrée scolaire de septembre 2024 devrait être sereine pour la conservation de nos trois classes sur le regroupement scolaire. En sera-t-il de même pour la rentrée 2025 avec onze départs en sixième et de rares

rentrées en petite section maternelle ? Nous espérons l'arrivée de nouvelles familles et l'inscription d'enfants de nos communes actuellement scolarisés sur d'autres écoles, pour renforcer les effectifs afin que nous puissions conserver nos classes et nos professeurs des écoles.

La répartition de nos effectifs à ce jour :

- à l'école maternelle de Verel-de-Montbel, Madame Adeline KELLER-ANSELME secondée par Océane BARBE accueillent 7 enfants en petite section, 6 en moyenne section et 11 en grande section, soit un total de 24 élèves.
- à l'école élémentaire de Belmont-Tramonet, 4 enfants en cours préparatoire, 10 en cours élémentaire de 1ère année et 5 de 2ème année constituent la classe de Madame Béatrice JACQUET. Madame Elise VIAL accueille 18 enfants en cours moyen dont 11 en 1ère année et 7 en 2ème.

Ce sont donc 61 enfants qui se retrouvent chaque matin dans leur école respective. A eux tous et aux adultes, enseignantes, divers intervenants et agents du périscolaire, nous souhaitons une bonne fin de l'année scolaire en cours et une très belle année 2024.



LES PROJETS POUR L'ANNÉE EN COURS

Comme chaque année, nos élèves vont profiter de nombreuses activités éducatives.

- Pour l'école maternelle, les CP et CE : le SMAPS (Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard) subventionne des interventions en musique, et les séances seront mises en place dans les semaines à venir.

- Pour l'école élémentaire, le cycle piscine financé par le Syndicat Intercommunal Scolaire de Montbel a été réalisé au cours du premier trimestre scolaire.

Des sorties nature sont prévues pour la classe de Madame JACQUET. Elles devraient être organisées avec le SIAGA (Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses affluents).

Hip-Hop : une initiation est prévue courant mai 2024. Les enfants pourront aussi participer à une démonstration - spectacle à Yenne.

- Projet RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Une demande « résidence d'auteur » est en cours afin que tous les élèves puissent profiter d'un travail avec un auteur de littérature jeunesse. Toutefois, seules 3 classes verront ce projet aboutir.

VIE DE L'ÉCOLE

Les intervenants extérieurs :

· RASED (Réseau d'Aides Spécialisées auprès des Elèves en Difficulté). L'école bénéficie de l'intervention d'un professeur des écoles spécialisé pour venir en aide, par petits groupes et en temps scolaire, aux enfants en difficulté.

- La psychologue scolaire interviendra pour des bilans d'orientation et apportera des conseils, tant aux enseignantes qu'aux parents, si le besoin s'en fait sentir.

- La PMI (Protection Maternelle et Infantile) fera un bilan de santé (en présence d'un parent) de toutes les petites sections.

- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Madame JACQUET organise avec certains enfants des séances de fluidité de lecture à l'oral, les lundis et jeudis dès 8 heures.

L'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2024 sera maintenue sur 4 jours d'école. Cette décision doit être renouvelée tous les 3 ans par le conseil d'école et les conseils municipaux des communes du Syndicat Scolaire de Montbel.

LE MOT DES ENSEIGNANTES

Au cours de cette année 2023, les écoles du RPI ont mis en place divers projets sportifs, artistiques et culturels afin de compléter les apprentissages scolaires des enfants.

Les élèves des classes de CP à CM2 ont pu se rendre à la piscine du Stade de Chambéry deux fois par semaine en janvier et février pour un ensemble de 9 séances qui s'inscrivent dans le cadre du savoir nager des programmes de l'éducation nationale.

L'ensemble du RPI a également travaillé cette année le savoir rouler à vélo. Les élèves ont pu bénéficier de l'intervention d'un éducateur diplômé de Naturavélo. Les séances, adaptées à l'âge des enfants, ont eu lieu dans la cour des écoles. La classe des plus grands a clôturé ce travail par deux sorties sur route.



Le 23 juin 2023, au cours de la kermesse organisée par le sou des écoles, les enfants ont présenté un spectacle aux nombreux parents présents. Cette représentation a été possible grâce au travail réalisé en amont au sein des classes et grâce au concours de différents intervenants.



La classe de maternelle a travaillé sur le thème de l'Afrique et plus particulièrement sur la danse africaine avec Serge Anagonou. La classe des CP-CE1 a pu bénéficier d'un travail sur les arts du cirque avec la compagnie Du fil à retordre. Enfin la classe des CE2-CM1-CM2 a découvert la capoeira grâce à son intervenant Guillaume Dubernard.



Afin de compléter cette ouverture culturelle, la classe maternelle a bénéficié de la venue de la compagnie Oleïa sur le thème art, nature et enfance. Les artistes se sont rendus deux fois à l'école pour réaliser des ateliers artistiques autour du vent et de la nature. Un troisième temps a eu lieu en extérieur avec la présentation du spectacle de la compagnie, au château de Montfleury. Enfin, les enfants de maternelle ainsi que ceux de la classe des CP-CE1 ont assisté au spectacle des clowns Charlie et Pétula sur le thème des émotions, thème essentiel dans la vie des enfants et de l'école et qui fait l'objet d'un travail quotidien.

La classe des CE2-CM1-CM2 a eu quant à elle la chance de bénéficier d'un travail sur la découverte sensorielle de la rivière, le cycle de l'eau et une meilleure connaissance des cours d'eau qui les entourent grâce à l'intervention du SIAGA et France Nature Environnement.



Afin de clôturer cette année scolaire 2022-2023 dans la convivialité, les maitresses et les enfants ont eu la joie de pouvoir réaliser une fois encore la semaine décloisonnée avant les congés d'été. Au cours de ce dernier moment de l'année, tous les enfants du RPI se retrouvent à l'école de Belmont-Tramonet autour d'ateliers jeux et arts. Un petit-déjeuner partagé et un pique-nique dans le parc de l'Abbaye ponctuent cette semaine très appréciée de tous.

LE SYNDICAT SCOLAIRE DE MONTBEL

Au cours de l'année 2023, l'école maternelle de Verel de Montbel a complété son mobilier avec quelques bacs à livres et une table au sol (l'enfant s'assied par terre). Des séparations ont été installées pour les urinoirs.

A l'extérieur, une place de stationnement PMR (Personne à Mobilité Réduite) a été créée devant le portail de l'école et un pilier de celui-ci a été rescellé. Dans la cour d'école, les enfants ont pu apprécier une jolie marelle.



A l'école élémentaire de Belmont-Tramonet des casques audio ont été acquis pour compléter et faciliter l'usage des tablettes numériques.

Les dépenses liées au personnel, au fonctionnement des services, à l'acquisition du matériel et fournitures nécessaires au fonctionnement de la cantine, de la bibliothèque, des écoles et aux élèves (des crayons aux livres) sont financées par le Syndicat Scolaire de Montbel. L'accueil périscolaire (garderie) est géré par la Communauté de Communes Val Guiers.

Pour le restaurant scolaire géré par le Syndicat, le prix de revient du repas (toutes charges comprises de fonctionnement du service) est évalué à 12 Euros. Il est facturé 4 Euros aux familles depuis 2013.

Les conseillers du syndicat scolaire et des communes membres, ainsi que les acteurs de la vie scolaire et périscolaire, ont participé en cours d'année 2023 à quelques rencontres concernant le projet de faisabilité d'une nouvelle construction pour les services périscolaires accueil garderie et cantine.

Le bureau d'études a réalisé une insertion appréciée d'un projet de bâtiment en lieu et place de la petite garderie actuelle. Toutefois, l'investissement très important et les craintes liées aux effectifs scolaires insuffisants justifient une réflexion complémentaire dans l'avancée d'un tel projet. L'évolution espérée de la population de nos communes dans les années à venir sera un facteur décisif pour la poursuite d'une réflexion sur le sujet.

LE BUDGET RÉALISÉ DE 2023

	École maternelle	École élémentaire	Biblio- thèque	Cantine	Frais de gestion
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
- Entretien des bâtiments et terrains	1 855,45 €	1 040,98 €	484,36 €		
- Frais de fonctionnement divers, assurances, communications, énergies, fournitures diverses et scolaires, repas, livres, petit équipement...	7 463,30 €	15 280,12 €	1 579,99 €	26 674,39 €	2 680,43 €
Charge de personnel	49 910,45 €	18 200,00 €	2 500,00 €	35 000,00 €	14 516,43 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					
Création d'une marelle et d'une place PMR à l'école maternelle	2 240,64 €				
Etudes diverses					8 532,00 €
projet de construction d'un bâtiment périscolaire					
Total des dépenses	61 469,84 €	34 521,10 €	4 564,35 €	61 674,39 €	25 728,94 €
RECETTES					
Remboursement assurance personnel	14 833,59 €				
Participation génération vélo		610,01 €			
Subventions Etat et Département sur travaux 2022 (préau et clôture école élémentaire) informatisation Rézo Lire		14 470,00 €	581,00 €		
Participation des familles			120,00 €	21 180,00 €	
Remboursement FCTVA dépenses éligibles 2021					2 805,02 €

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE « MONTBEL AUTEURS »

Toute l'équipe des bénévoles continue de vous accueillir les mercredis et samedis de 9 heures à 11 heures. N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous faire part de vos souhaits. Nous sommes à votre écoute pour vous apporter le meilleur service.

Le fonds propre de la Bibliothèque évolue et vous pouvez bénéficier régulièrement de nouvelles lectures. Nous pouvons également, avec la bibliothèque départementale Savoie Biblio et l'assistance du comité lecture du Rézo Lire intégré au 1er janvier 2023, vous aider pour la recherche d'ouvrages pour vos études ou vos passions.

Dès 2024, le prêt de livres est de 6 ouvrages au lieu de 5. L'accès sera également gratuit pour tous dès le 1er janvier 2024. L'abonnement gratuit vous permettra de circuler sur l'ensemble des bibliothèques du Rézo Lire. A la bibliothèque intercommunale « Montbel Auteurs », des animations ont été proposées et mises en place par Patricia GRAS pour Halloween. Patricia accueille également les enfants en bibliothèque pendant les temps scolaires et périscolaires, et depuis l'intégration au réseau réalise en moyenne 3 heures par semaine de travaux gestion-communication pour la structure.

Le syndicat scolaire finance la participation au Rézo Lire à hauteur de 1,5 Euros par habitant des communes membres, et il octroiera dès 2024 un budget revalorisé de 1 500, 00 Euros pour l'acquisition de nouveaux ouvrages.

Bonne année scolaire à tous et bonne année de lecture.

La Présidente du Syndicat Scolaire de Montbel
Danièle VALLIN



En cette fin d'année 2023, notre secrétaire Simone Gentil-Perret, vient de nous quitter brutalement le 28 novembre. Simone va laisser un grand vide. Nous garderons le souvenir de sa joie de vivre et son entrain perpétuel tant dans sa vie personnelle qu'associative, malgré tout ce qu'elle avait à assumer. Nous prenons part à la douleur de Raymond et ses enfants, et nous leur adressons notre soutien et notre amitié.

Suite à notre dernière assemblée générale du 15 février, nous avons réalisé les activités prévues, pour nos 64 adhérents à cette date. Au terme de cette assemblée générale, une choucroute a été servie aux participants et l'après-midi s'est terminé par quelques chants interprétés par les belles voix de Murielle Estevan et deux amies.

LE PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE CETTE ANNÉE A ÉTÉ LE SUIVANT :

- Le 7 Mars : **visite chocolaterie De Marlieu**

26 adhérents ont visité la chocolaterie De Marlieu à Chimilin (chocolaterie familiale, artisanale et centenaire). Les participants ont apprécié cette visite, puis la dégustation et les gourmands ont pu faire des achats en magasin (tous les chocolats de Pâques étaient en vente)

- le 11 Mai : **visite du musée des Tisserands à la Batie Montgascon**

37 adhérents ont découvert cette exposition faisant revivre le métier des tisserands de la soie, en partant du ver à soie jusqu'au tissage sur des métiers mécaniques. Les machines présentées sont en état de marche et fonctionnent lors des démonstrations. Cette visite a enchanté toutes les personnes présentes. Cette visite terminée, les adhérents ont rejoint le restaurant « Le Relais de la Tourelle » à Paladru pour y déguster un excellent repas dans une ambiance familiale.

- Le 20 juin : **pique nique à Romagnieu.**

38 participants ont profité du pique-nique organisé cette année à l'étang Micoud à Romagnieu. Un repas partagé a été apprécié de tous, par une belle journée chaude et ensoleillée. Des jeux de société et pétanque ont ensuite agrémenté la fin de la journée.

- Le 14 Octobre : **repas de l'amitié**

52 adhérents étaient présents au repas de l'amitié à la salle polyvalente « Les Marronniers ».

Le repas a été concocté et livré par le traiteur Carraro Goupil à Aoste.

Le service cuisine et salle a été assuré par les membres du Conseil d'Administration et quelques bénévoles qui ont apporté leur aide.

Une projection vidéo préparée par Jean-Pierre, retraçant les activités de l'année a égayé la fin de l'après midi.

- le 26 Novembre : **vente de diots**

Une vente à emporter de diots, cervelas, andouilles et tartes a été organisée à la salle « Les Marronniers » pour la troisième année consécutive. Une buvette était proposée ainsi qu'une tombola. Cette vente a été une réussite et nous remercions les adhérents et la population pour leur participation et leur générosité.

Le goûter de Noël prévu le 13 décembre a été annulé par suite du récent décès de notre secrétaire.

- **Pétanque et jeux de société :**

Ces jeux sont très appréciés par les amateurs. Le mercredi après-midi à la salle des associations à Tramonet

- **Marche :**

Le lundi après-midi, avec le club d'Avressieux, de Mars à Octobre, deux groupes partent en randonnée. (la grande marche d'une dizaine de kilomètres et la petite marche d'environ 5km) Les plannings de marche sont établis chaque année par les responsables qui se dévouent pour cette organisation.

Chaque marche se termine par un goûter collectif au retour et bien apprécié.



- **Qui Gong** : quelques adhérents pratiquent cette discipline avec le club d'Avressieux le jeudi matin à la salle d'Avressieux.

UNE BELLE SOIRÉE LE 25 FÉVRIER !

Une projection vidéo a été créée et projetée par Jean-Pierre, aux habitants de Belmont-Tramonet, intitulée « Belmont dans le rétro ».

1H de rétrospective sur le village, suivie d'un film sur la passerelle de la Balme, ont apporté à cette soirée une très bonne ambiance conviviale. Les participants ont été très intéressés et ravis de cette belle initiative.

Tous ont pu se désaltérer autour d'une petite buvette gratuite. Quelques gâteaux avaient été confectionnés par les membres de l'association « Village en Fête » et le club « Beau Regard ».

A la suite de cette soirée, Jean-Pierre a pu copier la vidéo sur des clés mises en vente au public. Le bénéfice de cette vente a été partagé entre Village en Fête et le club « Beau Regard » pour 170€ revenant à chaque association.

Merci à Jean-Pierre pour ce gros travail et cette belle soirée offerte à tous, et pour le bénéfice partagé.

Les membres du Conseil d'Administration espèrent que de nouveaux adhérents viendront rejoindre le club durant cette année. Ils seront les bienvenus !

En vous souhaitant une bonne année 2024 avec tous nos vœux de santé, de paix et de bonheur dans vos familles.



Pour tout renseignement : LUTRIN Arlette
Tél 04 76 37 23 92 ou 06 82 52 20 03

SOU DES ÉCOLES DE BELMONT-TRAMONET ET VEREL DE MONTBEL

Nous voilà en 2024, l'heure est de faire un point sur l'année écoulée et de se projeter sur cette nouvelle année.

En 2023, nous avons pu organiser quelques manifestations comme le boudin, vente de pizzas, la fête de l'école, la vente de sapins, qui nous ont permis de financer toutes les sorties des enfants.

Pour cette nouvelle année, nous sommes repartis sur les projets qui ont eu du succès les années précédentes et nous allons essayer de vous réserver quelques nouveautés. Une vente de pizzas sera faite en début d'année, nous allons organiser une chasse aux oeufs, et renouveler la fête de l'école en fin d'année scolaire.

Nous tenions à remercier l'ensemble des personnes des deux communes que nous voyons régulièrement participer au soutien de nos manifestations, ainsi qu'à nos 2 mairies pour leurs écoutes et leurs appuis dans nos projets.

Je tenais à présent à remercier l'ensemble des parents bénévoles, de plus en plus nombreux à s'impliquer dans l'association. Grâce à cela, nous pouvons nous permettre de réduire la charge de travail de tout le monde et de pouvoir organiser des manifestations d'une autre envergure.

A tous une très bonne année 2024
Maxime Gros pour le sou des écoles



Pour commencer l'année 2023, en partenariat avec les Aînés Ruraux, nous vous avons proposé une rétrospective sur les animations de notre village des années 60 à nos jours. Nous remercions Jean-Pierre Peronnier qui a réalisé ce film. Pour sa part Village en Fête vous a offert le verre de l'amitié accompagné des pâtisseries réalisées par les adhérents du club Beauregard. Cette soirée a rencontré un vif succès.



Nous avons poursuivi le 29 juillet avec le traditionnel repas de l'été. Pour éviter la chaleur nous avons décidé de le faire le samedi soir avec une animation musicale qui a été appréciée de tous. Le brasero, la musique, la bonne humeur de chacun ont fait de cette soirée une réussite.

Le 7ème marché des saveurs a eu lieu le 4 novembre. Cette journée a pris une nouvelle direction avec la présence d'artisans et de créateurs locaux. Outre les produits gourmands nous avons pu apprécier les talents de plusieurs habitants de la commune. Notre équipe quant à elle a proposé une buvette, des diots-crozets

pour se restaurer ainsi que la traditionnelle tombola. L'année s'est terminée avec le téléthon où nous avons vendu près de 160 parts de lasagnes (faites maison) et de tartes aux pommes à emporter. Tous les bénéfices 1.306,00 € seront remis à l'AFM Téléthon.



A l'occasion de ces diverses manifestations nous avons eu le plaisir de voir notre équipe soutenue par quelques personnes qui sont venues nous prêter main forte. Nous les remercions chaleureusement et nous vous invitons à faire de même.

Nous vous souhaitons une belle année 2024 et nous vous attendons pour nos prochaines manifestations.



IDEES & CREATIONS

2023... Année importante qui vient clore la vingtième année de l'A.I.C dans son fonctionnement actuel

Avril 2003... création de l'A.I.C... nous voulions partager des savoirs faire, provoquer des rencontres hebdomadaires inter villages, avoir un lieu pour exprimer notre créativité au travers de la broderie, du patchwork, des tableaux en carton mousse, de la peinture sur soie, sur porcelaine, acrylique et aquarelle... et pour terminer du modelage avec l'argile pour les petits à l'école de Belmont-Tramonet et à l'Abbaye, et pour les grands sous forme de stages avec une professionnelle pendant 14 ans !

Que de souvenirs chaleureux, de belles rencontres, d'expériences acquises, qui nous permettent aujourd'hui et chaque année d'accueillir de nouvelles adhérentes au sein de l'atelier aquarelle et de l'atelier terre.

Le relai est assuré et la régularité de notre présence chaque semaine, le mardi et le jeudi après-midi, nous permettent d'envisager sereinement l'avenir.



Jun 2023

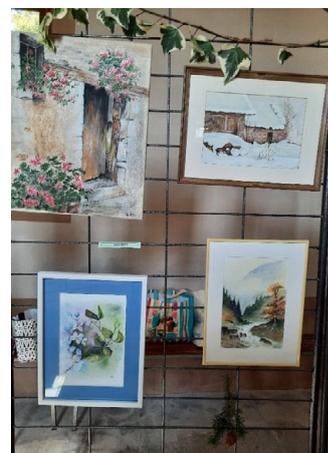
Escapade sympathique, en covoiturage, au musée archéologique de Paladru. 2 heures de connexion à notre passé historique, avec une guide et beaucoup de modestie sur notre chemin parcouru à travers les millénaires, depuis les villages lacustres !

Le 7/8 Octobre 2023... Exposition TERRE ET COULEURS, sous un grand soleil, dans l'ancienne école de Tramonet pour les sculptures, et dans la chapelle de Tramonet pour la peinture



Nos associations

Belle expérience de lieux, très esthétiques, et très appréciés par tous les visiteurs surpris et conquis !! Un immense merci à la municipalité qui a permis une telle réunion artistique, avec l'aide précieuse d'Isabelle et Yannick pour la mise en place de cette manifestation, et pour la bienveillante participation de tous lors du vernissage offert par la commune.



C'est un bout de chemin de 20 ans, en toute amitié, participation active et partages des membres de l'A.I.C. Encore merci à eux, bienvenue aux 5 nouvelles adhérentes !!!

Nos meilleurs voeux pour 2024, paix et santé pour tous

La Présidente
AM Traisnel 04 76 37 02 64



Nous voudrions tout d'abord rendre hommage à notre Président, Monsieur François Parent, qui est décédé cet automne des suites d'un cancer. Nous voulons le remercier pour son dévouement, son amour des autres et sa très grande tolérance.

Notre société ne compte à ce jour que 6 chasseurs et nous souhaiterions que d'autres personnes nous rejoignent afin de découvrir ce qu'est la nature au réel.

Nous vous informons que nous payons une redevance annuelle à la Fédération Départementale de la Chasse de Savoie, un montant fixe et une autre partie afin d'indemniser les agriculteurs des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf,..)

Concernant l'organisation de la chasse sur la commune qui se déroule du mois de septembre au mois de février : la chasse est fermée sur tout le département les mardis et vendredis sauf si ce sont des jours fériés.

A Belmont-Tramonet, les battues au grand gibier sont en général organisées le dimanche matin.

Par contre, si des dégâts de sanglier sont constatés et afin de faire fuir ces animaux, une battue peut être organisée rapidement. Toute battue (à partir de 4 participants) doit être déclarée sur un registre.

Une information est faite sur les lieux par des panneaux et vous pouvez consulter le site LAND SHARE où ces battues sont déclarées.

D'autre part, vu la prolifération des sangliers, tout chasseur seul peut les faire fuir ou les abattre tous les jours ouvrés de la semaine.

La chasse du lièvre est en général fermée à partir du 11 novembre, celle du faisan et autres petits gibier le 28 janvier. Par contre, la chasse au canard est ouverte jusqu'à mi-février.

Nous prélevons en général les 5 chevreuils qui nous sont attribués par la Fédération des chasseurs et quelques sangliers. Pour tous les petits gibiers, chaque chasseur fait un déclaratif en fin de campagne afin de suivre l'évolution des populations dans le département.

Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur pour 2024 et surtout une bonne santé.



PAROISSE BELMONT-TRAMONET

SOUVENIRS DE JEUNESSE

Belmont-Tramonet était bien moins peuplé qu'aujourd'hui, pourtant nous étions plus d'une centaine de Belmontoises et Belmontois chaque dimanche à la messe.

Les habitants de Tramonet avaient une messe à la chapelle chaque jeudi. Une foule de toutes les générations, heureuse de se retrouver pour ensemble, prier, chanter la gloire de Dieu et aussi, après la célébration, partager les nouvelles des villages.

Ce rassemblement donnait une vie aux habitants qui chaque jour de la semaine travaillaient beaucoup pour faire vivre leur foyer. Les temps étaient durs, la guerre s'était terminée il y a peu.

Aujourd'hui nos deux lieux de culte ont été splendidement restaurés mais les paroissiens du village se comptent sur les doigts d'une main, parfois plus lors des grandes fêtes religieuses. Plusieurs générations ont disparu et la jeunesse n'est plus là.

Le monde a changé et d'autres dieux deviennent plus au goût du jour.

La vie des pratiquants se fait dans le rassemblement des anciennes paroisses et là on retrouve le plaisir et le bonheur de chanter les louanges de Dieu, avec les autres chrétiens des villages environnants.

C'est l'histoire du Monde. L'histoire de l'Église qui a vécu tant de soubresauts à travers les siècles et qui est encore là dans sa fragilité.



Communion solennelle 1956

COVOITURAGE : ON VOUS OFFRE LE TRAJET !

Prix de l'essence élevé, bouchons au quotidien... Ca suffit !
Trouvez un conducteur ou un passager sur BlablaCarDaily,
et profitez d'une offre exceptionnelle en Savoie pour vos
trajets du quotidien de plus de 5 km :

- **Passagers, le trajet est offert !**
- **Conducteurs, vous êtes indemnisés !**

Plus d'infos sur avant-pays-savoie.com
Contact : 04 76 37 21 54 ;
claire.belet@avant-pays-savoie.com

Par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard, en
partenariat avec BlablaCarDaily, avec le soutien du
Département de la Savoie et du Fonds Vert de l'Etat.



AMÉLIORONS ENSEMBLE VOTRE LOGEMENT !

Vous souhaitez adapter ou rendre accessible votre
logement ? Remplacer votre chaudière fioul ? Revoir
votre ventilation ? Vous vous interrogez sur les aides
disponibles ?

On vous accompagne !

Conseil téléphonique, entretien en permanence,
accompagnement approfondi avec visite sur site ...
Appelez-nous pour en savoir plus!

Et si vous souhaitez échanger avec d'autres porteurs
de projet, rejoignez le groupe Facebook « Rénovation
énergétique en Savoie » !

Contact : smaps@soliha.fr

Par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard et le
Département de la Savoie, en partenariat avec l'ASDER
et SOLIHA, et avec le soutien des intercommunalités
du Lac d'Aiguebelette, de Val Guiers, de Yenne, de
l'Agence Nationale de l'Habitat, de l'Etat de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes et des certificats d'économies
d'énergie.



RENSEIGNEMENTS GRATUITS ET PERMANENCES SUR RDV :

SOLIHA 0 800 400 522
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Adaptation, amélioration des logements
locatifs, mal-logement

Asder 04 56 11 99 00

Rénovation énergétique des maisons
individuelles et des copropriétés

PRIME CHALEUR RENOUVELABLE

Jusqu'à 60% d'aide pour les entreprises !

Vous souhaitez installer ou remplacer une installation de
production de chaleur (chauffage, eau chaude sanitaire...)
? Et vous souhaitez faire du renouvelable : géothermie,
bois ou solaire thermique ?

Il vous suffit de disposer d'un SIRET pour pouvoir prétendre
à un financement allant de 25 à 60% du coût des travaux !
Agriculteur, industriel, artisan, commerçant, syndic de
copro, faites-nous part de vos projets !

Contact : Maxime PIROT
07 88 68 02 83 ;
m.pirotd@grand-lac.fr

Par l'ADEME, dans le cadre
d'un partenariat Grand Lac-
Syndicat Mixte de l'Avant-Pays
Savoie.



TRI A LA SOURCE DES BIODECHETS

Les médias en parlent, mais quelle est l'obligation au 1er janvier 2024 ?

Déjà obligatoire pour les professionnels gros producteurs de déchets alimentaires, le tri à la source (c'est-à-dire à la maison) des biodéchets (restes de repas, déchets de cuisine ou de jardin) devient l'affaire de tous à compter du 1er janvier 2024.

C'est la loi AGEC de 2020 qui a fixé ce calendrier. Depuis SYCLUM a étudié les solutions techniques à proposer aux habitants. Considérant la ruralité du territoire, la solution la plus adaptée et la moins onéreuse pour le contribuable reste le compostage.

Qu'il se fasse à la maison, en pied d'immeuble ou dans le quartier, tout est bon, pour détourner les déchets organiques de la poubelle.

Qu'est-ce que ça m'apporte de composter en tant qu'habitant ?

Cela permet à chacun d'être acteur de la gestion de ses déchets !

Les biodéchets et notamment les déchets alimentaires sont composés à 80% d'eau. Les mettre à la poubelle équivaut à jeter de l'eau et à payer pour les faire incinérer. On paie donc pour collecter et brûler de l'eau !!! c'est bah l'eau (ballot) !

Les biodéchets se décomposent très vite et sont responsables des mauvaises odeurs. Si on les sort de la poubelle (compost), plus d'odeurs, plus de mouches, plus d'asticots, plus de nuisances. Il devient alors possible de garder son bac OM plusieurs semaines avant de le sortir. Celles et ceux qui se plaignent de la réduction des

fréquences n'auront alors plus d'arguments (lien avec l'astuce*).

Le compost obtenu est un excellent amendement naturel qui fera prospérer votre potager ou vos massifs.

D'accord, mais comment je m'y prends ?

Si j'ai de la place dans mon jardin pour composter, rien de plus simple. Comme plus de 13 000 foyers qui l'ont déjà fait, je peux acquérir un composteur auprès de SYCLUM (voir les conditions sur www.syclum.fr). Pour composter, il n'est pas nécessaire d'avoir un composteur. Les jardiniers malins connaissent d'autres techniques qui ne nécessitent pas de récipients : en tas, de surface ou en tranchée.

Si je n'ai pas de jardin, si j'habite en immeuble, alors deux solutions :

- Le lombricompostage pour composter à l'intérieur de la maison

- Le compostage partagé, dans un lotissement, un quartier ou en pied d'immeuble.

Pour ces deux pratiques, le service Réduction des Déchets de SYCLUM vous accompagne (contact : reduction-dechets@syclum.fr).

Dans les centres villes où la place manque, SYCLUM déploie une collecte séparée ; les territoires concernés seront informés.

En 2022, près de 2 000 tonnes de déchets ont été détournées grâce aux actions de compostage proposées par SYCLUM (base Ademe).

Astuce : pour éviter les odeurs et les asticots dans la poubelle : veiller à faire le vide d'air dans votre sac poubelle avant de le mettre dans votre bac. Sans air, pas d'odeur et pas d'asticots !

ADOPTÉZ LE COMPOST ... VERS UN MONDE MEILLEUR



LE TRI SE SIMPLIFIE !

Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages se trient !
Quel soulagement !

Plus besoin de se creuser la tête. Une seule question à se poser : est-ce que ce déchet est un emballage ? Oui, alors il se trie ! Direction le bac jaune .

Vous hésitez encore ? vérifier la consigne sur l'emballage, elle vous dit quoi faire.

Et les papiers ?

Tous les papiers « graphiques » se trient aussi, c'est-à-dire ceux sur lesquels on écrit : journaux, magazines, catalogues, cahiers, livres, ... seule exception les mouchoirs et les essuie-tout qui vont au compost.

Un geste simple et efficace à condition ...

... de bien respecter les consignes pour que le recyclage puisse se faire :

- Déposer les emballages et les papiers en vrac dans le bac jaune. Si vous les mettez dans un sac, ils seront considérés comme un sac ordures ménagères et seront refusés au centre de tri. Ce serait dommage !

- Séparer les déchets les uns des autres. Pour gagner de la place dans le bac vous pouvez les écraser individuellement mais pas les imbriquer les uns dans les autres.

Sinon, là encore, le centre de tri ne sera pas capable de les gérer.

- Bien vider les emballages de leur contenu, mais ne pas les laver. Les emballages les plus gras peuvent rester un moment dans l'évier et profiter d'eau usagée.

- Ne jamais mettre d'emballages en verre dans le bac jaune.

En 2022, les habitants du territoire ont trié 5 332 tonnes d'emballages et de papiers, soit 34 kg/habitant. Les résultats de 2023 promettent d'être meilleurs encore grâce à la distribution des bacs jaunes. Sur certaines communes équipées, la performance de tri a augmenté de 150% ! Si vous n'avez pas encore été équipés, encore un peu de patience, les bacs jaunes arrivent ...



Si vous êtes concernés par le tri en apport volontaire, c'est-à-dire dans les colonnes de tri réparties sur votre commune, vous pouvez désormais déposer vos emballages et vos papiers en mélange aussi bien dans la colonne bleue que dans la colonne jaune.

Depuis le 1er janvier 2023, leurs contenus sont collectés ensemble et sont acheminés vers le même centre de tri.

LES COLONNES CARTONS CARTONNENT !



Un service de proximité très pratique et qui répond complètement aux nouveaux modes de consommation. SYCLUM déploie sur tout le territoire des colonnes de tri des cartons. Spécialement adaptées à ce flux grâce à leurs larges ouvertures plates, elles vous permettent d'évacuer vos cartons à tout moment.

Les cartons bruns dans les bacs jaunes, ce n'est pas une bonne idée car au moment de la collecte, ils se coincent et gênent le vidage, ce qui peut endommager le bac.

Rappel : il est toujours préférable de trouver une alternative à l'usage d'emballages jetables, même s'ils se recyclent. Pensez-y ! ...

LE SIAGA A FÊTÉ SES 30 ANS !

L'année 2023 a marqué les 30 ans du Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et ses Affluents (SIAGA). Jeudi 30 novembre 2023 au foyer communal de Saint-Béron, le président, Jean-Louis Reynaud, les élus et l'équipe du SIAGA ont convié les élus du territoire ainsi que les partenaires techniques et financiers du syndicat à partager un moment festif et souffler les bougies.

Une cérémonie qui a permis de rappeler l'importance des actions menées, les enjeux liés à la ressource en eau et aux milieux aquatiques, mais aussi l'importance des différents partenariats, notamment techniques, pour les nombreuses actions menées par le SIAGA depuis 1993.

COMMENT ENTREtenir ? QUELQUES RÈGLES SIMPLES

Les devoirs du propriétaire riverain

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier de ses berges. Cet entretien a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique. « Article L215-14 du code de l'environnement »

Pour cela, il doit :

- ✓ entretenir la rive par élagage et recepage (coupe sélective pour favoriser la régénération)
- ✓ enlever les déchets flottants et les embâcles (obstacle à l'écoulement composé de débris végétaux et de déchets)
- ✓ assurer un bon maintien des berges
- ✓ préserver la faune et la flore

Propriété du lit

Le lit des cours d'eau appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la responsabilité de la moitié du lit, suivant une ligne imaginaire tracée au milieu du cours d'eau. Si, au fil du temps, le lit de la rivière se déplace, la ligne séparative suit le mouvement.



Comment entretenir ?

1. Abattre les arbres dépérissants, trop penchés ou sous-cavés qui pourraient former des embâcles en tombant.
2. Les arbres à abattre doivent être tronçonnés à la base et les souches conservées pour maintenir la berge. Il faut diriger la chute en dehors du cours d'eau.
3. Retirer les embâcles qui gênent l'écoulement. Vérifier qu'il ne s'agisse pas d'un barrage de castor (les bois sont taillés en « crayon » / habitat protégé au titre du Code de l'Environnement).
4. Le bois coupé appartient au propriétaire, il doit être évacué en dehors de la zone de crues.
5. Éviter la plantation d'arbre inadapté en bord de berge comme le peuplier ou les résineux.
6. Recéper les souches anciennes pour rajeunir le boisement.



7. Ne pas systématiquement débroussailler les berges. Les broussailles servent de refuge et de nourriture pour la faune, tout en protégeant les berges contre l'érosion.
8. Intervenir seulement lorsque l'équilibre et le fonctionnement naturel des cours d'eau subissent de trop fortes perturbations, ou selon les enjeux en aval (pont, habitations,...).
9. Éviter de pénétrer dans l'eau entre début octobre et fin mars, pour ne pas piétiner et colmater les frayères des poissons.
10. Ne pas déposer les déchets verts ou le remblai sur les berges. Ils peuvent contenir des plantes invasives et créer des embâcles.
11. Intervenez sur les berges en période de repos de végétation, entre octobre et mars. Vous ne dérangez pas la nidification des oiseaux.
12. Les travaux à seule vocation hydraulique comme les **coupes rases de ripisylve, le curage et le recalibrage qui détruisent les milieux aquatiques sont désormais proscrits.**
13. Respecter la **solidarité amont-aval** du cours d'eau : la destruction de la végétation des berges ou le manque d'entretien en amont accentuent les risques d'inondation des propriétés et des infrastructures en aval.
14. Les bois morts en cours d'eau peuvent être conservés s'ils ne bloquent pas les écoulements ou accentuent les inondations. Ils constituent des refuges pour les poissons et les insectes.

Nous contacter

Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents



27 Avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont de Beauvoisin
04 76 37 26 26
contact@guiers-siaga.fr
<http://www.guiers-siaga.fr/>

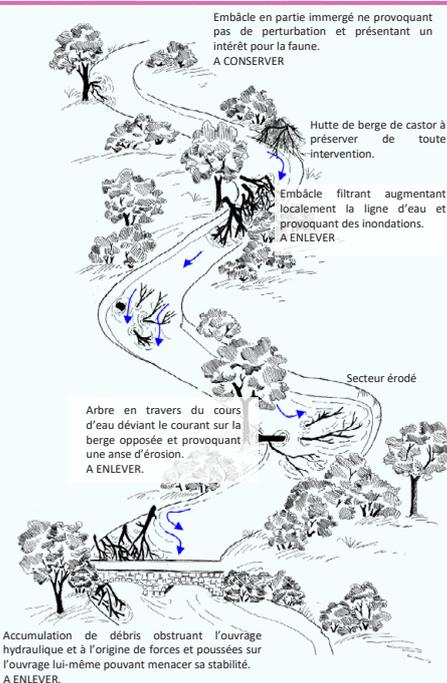


Schéma modifié issu de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse / Extrait du guide de gestion de la végétation des bords de cours d'eau réalisé en collaboration avec le bureau d'étude Simbo

L'année 2023 a été une année moins stressante du point de vue sanitaire, la Covid 19 s'est éloignée grâce à la recherche médicale et aussi en grande partie à la vaccination ainsi qu'au respect des contraintes exigées pour la combattre. Nous avons retrouvé le sourire sur les visages de notre personnel ainsi que sur celui des bénéficiaires chez qui nous intervenons. Néanmoins il a toujours fallu garder un état de veille important pour ne pas la voir réapparaître.

LE SERVICE "AIDE À DOMICILE"

Nous avons de plus en plus de difficultés à répondre à l'ensemble des demandes pour deux raisons essentielles :

- Le **manque de personnel**, pratiquement la moitié des aides que nous avions en 2019 ont arrêté leur engagement suite d'une part à leur refus de vaccination et d'autre part n'ont pas voulu reprendre lors de la levée de l'obligation vaccinale.

- Une autre partie a **pris son envol d'indépendance pour travailler en CESU**, sans doute une envie de liberté sans contrainte d'horaires et de planning avec cependant un inconvénient majeur : pas de remplacement en cas de besoin pour intervenir chez le bénéficiaire employeur.

Cette contrainte de manque de personnel nous amène à n'intervenir que chez les bénéficiaires nécessitant une aide spécifique sur prescription médicale (aide à la toilette, préparation et assistance aux repas, aide au coucher...). Occasionnellement nous effectuons quelques interventions de confort pour l'entretien de la maison. Sur la commune nous avons effectué 2550 heures de présence chez 14 bénéficiaires.

Malgré nos démarches auprès de Pôle emploi, INDEED, et pose de banderoles, le recrutement est très faible. Cet été un seul "Job d'été" par un jeune homme et pour un mois seulement. Notre présence sur le Forum "Avancer dans l'Age en Avant-Pays Savoyard" n'a pas apporté les bénéfices escomptés pour cette pénurie.

LE SSIAD SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

C'est toujours sous l'encadrement de Ludivine et assure son activité sur les deux cantons de Saint Genix et Novalaise. Elle réussit à trouver quelques aides-soignantes en CDI à temps partiel et complète son effectif par des aides-soignantes intérimaires mais ayant un coût d'intervention plus élevé. Ces surcoûts ne sont pas pris en charge par l'ARS.

Les hôpitaux et services de soins publics nous "kidnappent" nos personnels par les avantages salariaux, environ 200 euros mensuels, versés par le Gouvernement et uniquement aux personnels des établissements publics. Malgré cela le service est assuré en continu sur les deux secteurs avec une présence minimum biquotidienne pour l'ensemble des soins aux bénéficiaires.

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Ce service contribue aussi efficacement au maintien à domicile des personnes âgées. Nous assurons plus de 10600 repas par an sur l'ensemble des 17 communes des deux cantons SAINT GENIX/NOVALAISE. Les repas sont toujours préparés par la cuisine centrale de la Résidence Autonomie de Saint Genix. Nos deux conducteurs assurent la livraison 6 jours sur 7, assurant ainsi une visite quotidienne comme le facteur d'antan. Sur la commune de Belmont-Tramonet nous apportons 1160 repas auprès de 6 bénéficiaires.

Cette année notre véhicule arrivait aux termes de sa période de validité auprès du service CEMAFROID et nous avons été contraints pour continuer à assurer le service d'investir dans l'achat d'un véhicule neuf réfrigéré. Cet achat nous fera baisser notre trésorerie mais c'est un investissement utile et nécessaire. Nous solliciterons divers organismes, GROUPAMA, CA73, CARSAT pour l'obtention d'une subvention éventuelle afin de ne pas trop augmenter le coût de notre prestation.

LES BÉNÉVOLES

Notre équipe de bénévoles a légèrement "maigri". Nous ne sommes plus que 8. Nos deux plus anciens ayant des difficultés de déplacement nous ont demandé de les dispenser de ne plus venir aux réunions et d'accepter leur démission. Nous comprenons mais c'est avec regret que nous les voyons partir. Si dans la commune quelques bonnes volontés veulent nous rejoindre nous les accepterons avec grand plaisir. Il en est de même pour le recrutement de salariés.

Je tiens à remercier tout particulièrement les élu(e)s de chaque commune des deux cantons, régulièrement sollicités pour l'octroi de subventions demandées, toujours accordées et particulièrement appréciées par l'ensemble du personnel pour l'achat nécessaire de matériel de protection dans l'accomplissement quotidien de leur travail.

Raymond HENAUX
Président ADMR



Isolez votre logement avec SAVOIE RÉNOV'énergie

DES AIDES POUR VOS PROJETS



Le nouveau dispositif d'aides mis en place par le Département depuis le 1^{er} janvier 2023, auquel s'associe la commune de Belmont Tramonet, a été pensé pour mieux accompagner les ménages savoyards, en particulier les plus modestes, et permettre à un maximum de logements de profiter de travaux de rénovation énergétique.

Pour quels travaux ?

- Pour la rénovation par étapes, la priorité est donnée aux travaux d'isolation : toitures, murs extérieurs, planchers bas.
- Pour les projets de rénovation globale, tous les travaux sont pris en compte : isolation, équipements de chauffage et de ventilation performants.



Pour qui ?

Propriétaires occupants et propriétaires bailleurs en résidence principale, sous conditions de ressources

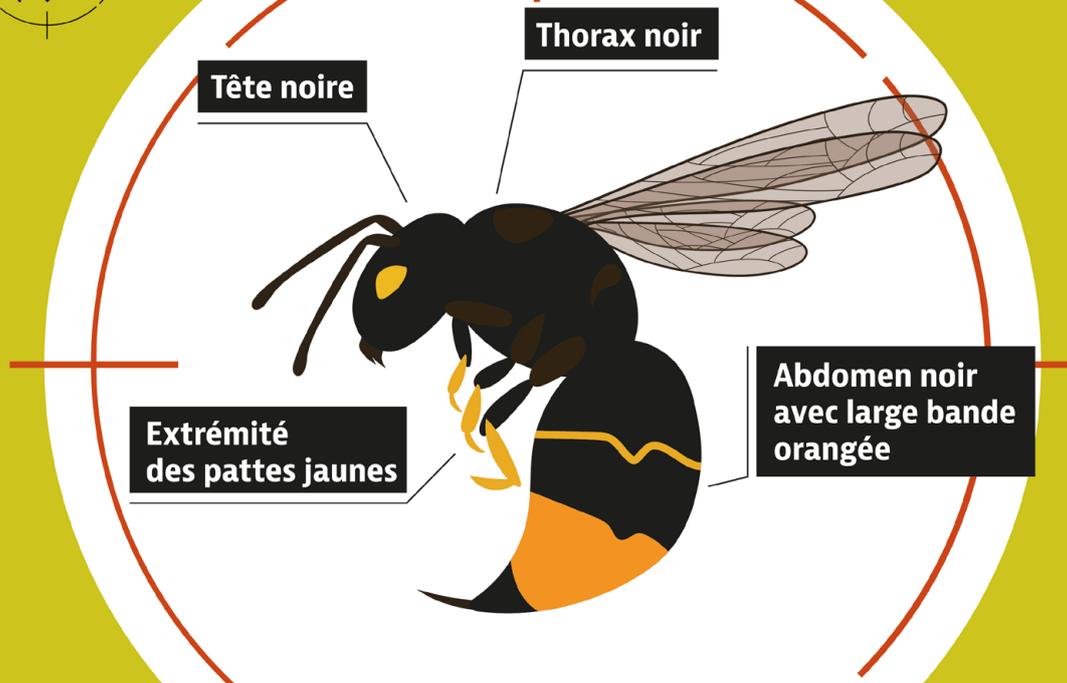
Où ?

Maison individuelle et immeuble collectif en résidence principale

Comment obtenir une aide ?

La demande doit être déposée avant le début des travaux.
Le formulaire et les modalités sont disponibles sur savoie.fr > A l'essentiel > Energies > Aide à l'accompagnement à la rénovation énergétique
Contact : savoierenovenergie@savoie.fr





SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?



Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :

www.frelonsasiatiques.fr



Les travaux prévus sur le lieu partagé Clic'& Ressources débutent et les services déménagent pendant la rénovation de l'étage et de son parvis.

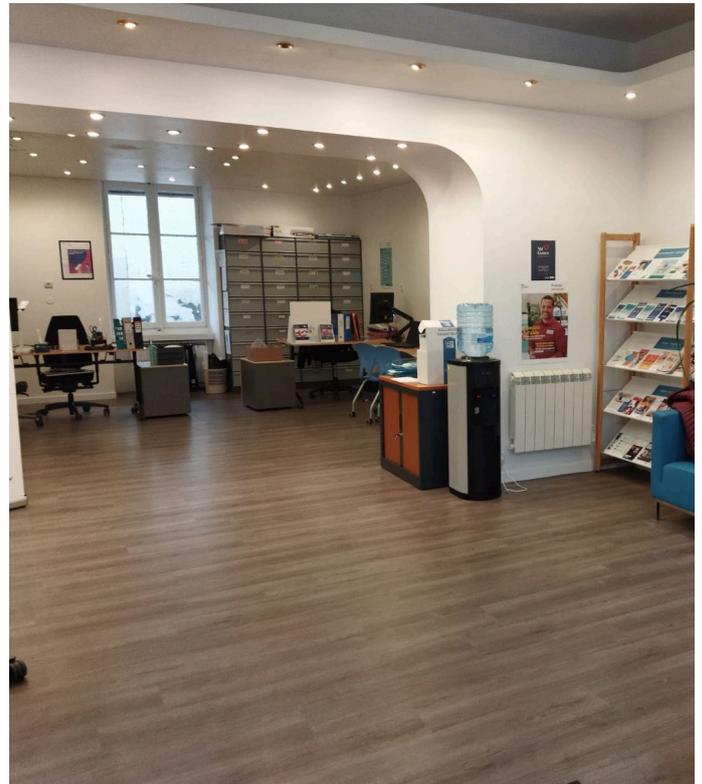
Tracy, Karine, Marina vous accueillent au 11 Rue du 8 mai 1945 à St Genix-les-Villages pour l'Agence Postale Intercommunale et la Maison France Services.

La Maison France services vous accompagne dans vos démarches courantes auprès des 9 partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Finances publiques, La Poste, MSA, point-justice et Pôle emploi. Le lieu vous met également à disposition un accès internet et du matériel informatique pour effectuer vos démarches en autonomie.

Si vous êtes désireux d'apprendre ou de vous perfectionner avec l'usage des outils numériques, Antonin conseiller numérique vous accompagne dans l'apprentissage du numérique avec des ateliers et des rendez-vous individuels sur les différentes communes du territoire.

CONTACT ET INFORMATIONS

Clic'&Ressources : 04 76 31 51 88
clicetressources@ccvalguiers.fr



Le Clic' & Ressources

Un lieu, trois services !

- France Services Val Guiers
- Espace de Pratiques Numériques
- Agence Postale Intercommunale

Val Guiers
Communauté de communes SAVOIE

INFORMATIONS PRATIQUES

CLIC' & RESSOURCES

11 rue du 8 mai 1945
73240 Saint-Genix-Les-Villages

FRANCE SERVICES VAL GUIERS

Tél : 04 76 31 51 88
@ : clicetressources@ccvalguiers.fr

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Tél : 06 69 07 23 67
@ : conseiller.numerique@ccvalguiers.fr

AGENCE POSTALE

Tél : 3631



Retrouvez nos actualités sur notre newsletter et les réseaux sociaux !

HORAIRES D'OUVERTURE

FRANCE SERVICES VAL GUIERS

Lundi de 13h30 à 17h
Mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
Vendredi de 9h30 à 12h30

AGENCE POSTALE

Lundi de 13h30 à 17h
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30
Samedi de 9h30 à 12h

Structure intercommunale portée par la Communauté de communes Val Guiers, avec le soutien :



CENTRE SOCIAL DU DÉPARTEMENT – ACCUEIL PMI

7 Place Carouge

(Portillon à gauche du panneau d'information blanc et rouge)

73330 LE PONT-DE-BEAUVOISIN - 04 79 44 53 85

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS AU CENTRE SOCIAL DU DÉPARTEMENT

CENTRE SOCIAL DU DÉPARTEMENT – ACCUEIL PMI

ASSISTANTE SOCIALE : Belmont-Tramonet, Vérel de Montbel, Saint Béron, Le Pont de Beauvoisin	Célia LOZANO	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85
PMI : PUÉRICULTRICE : Belmont-Tramonet, Verel de Montbel, Le Pont de Beauvoisin	Madame CARLET	Sur rendez-vous 04 79 44 53 85 Consultations de nourrissons sur rendez-vous

AUTRES ORGANISMES

CARSAT Service social CPAM	Elisabeth SERCLERAT	Sur rendez-vous, appeler le 3646 et dire : « Service Social »
SAVOIE DE FEMME		Sur rendez-vous au 04 79 85 53 68

INFORMATIONS ORGANISMES

OPAC SAVOIE	Monsieur Patrice D'ERRICO	Du lundi au vendredi de 08h00 à 09h00 Les Sapins Bât E, Rue des Moulins 73330 LE PONT DE BEAUVOISIN 04 76 32 89 09
FRANCE SERVICES	3 AGENTS	SUR RENDEZ-VOUS rue du 8 mai 73240 SAINT-GENIX-LES-VILLAGES Tél : 04 76 31 51 88
CPAM	Aucune permanence	Vous pouvez prendre rendez-vous sur votre compte Améli ou appeler le 36 46
CARSAT RETRAITE	Aucune permanence	Contactez le 39 60
MSA	Aucune permanence	Contactez la MSA Alpes du Nord Tél. 04 76 88 76 00 ZAC du grand Verger 20 avenue des Chevaliers Tireurs 73000 CHAMBERY
CAF DE LA SAVOIE	Aucune permanence	Que vous soyez allocataire ou non, toutes les informations sur le site de la Caf de Savoie à la rubrique « Nous contacter »

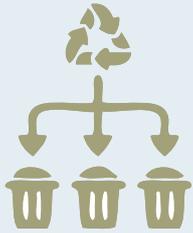
GARDERIE SCOLAIRE

Accueil périscolaire : diverses formules - Tarifs forfaits - suivant quotient familial
Compétence Communauté de Communes au 1er septembre 2013

CANTINE SCOLAIRE

4,00 € tarif inchangé
Compétence SIVU Scolaire de Montbel

LOCATION DES SALLES DE LA MAISON DES MARRONNIERS



A compter de janvier 2024, comme pour l'ensemble des Belmontois qui ont bénéficié gratuitement d'un bac jaune pour leur habitations (distribution réalisée du 19 au 21 décembre 2023 par le SYCLUM), **les locataires de la salle polyvalente doivent obligatoirement réaliser le tri de leurs déchets**

- Les emballages et papier dans le container au couvercle jaune
- Les ordures ménagères dans le second container
- Le verre doit être récupéré par le locataire et transporté aux bennes prévues à cet effet

TARIFS*	Grande Salle « Beauregard »	Petite Salle « Corbulon »	Cuisine Buvette	Salle étage « Le Colombier »
Prix à la journée (24H)	80,00 € 170,00 € (ext)	40,00 € 90,00 € (ext)	20,00 € 50,00 € (ext)	30,00 € 70,00 € (ext)
Journée Supplémentaire	40,00 € 90,00 € (ext)	20,00 € 50,00 € (ext)	10,00 € 30,00 € (ext)	15,00 € 40,00 € (ext)
Matinée, après-midi ou soirée	30,00 € 60,00 € (ext)	20,00 € 40,00 € (ext)	10,00 € 20,00 € (ext)	20,00 € 40,00 € (ext)
Option lessivage des sols	25,00 € 50,00 € (ext)	20,00 € 40,00 € (ext)		

*Détails des tarifs :

- Tarif habitants : Habitants, sociétés de la commune ou associations extérieures et groupements divers (chambre d'agriculture, de commerce...)
- Tarifs extérieurs : particuliers ou sociétés domiciliés hors de la commune

Caution :

- Grande salle : 1.000, 00 €
- Petite salle : 500, 00 €

Vaisselle :

- Kit vaisselle pour 50 personnes : 20, 00 €

Energie : Gaz, électricité, téléphone

- Electricité : 0,15 € le KW
- Gaz : 5,00 € le m³
- Montant minimum : 10,00 €



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

*Diverses
informations*

NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS	18
POLICE et GENDARMERIE	17
SAMU	15
URGENCE SAMU (<i>portable</i>)	112
URGENCE (<i>sourd et malentendant</i>)	114
CENTRE ANTI-POISON de Lyon	04 72 11 69 11

ÉNERGIES

ENEDIS Urgence électricité
09 72 67 50 78
*Mise en service / Raccordement / Dépannage
Informations et démarches déménagement
compteur électricité*

Dépannage GAZ
0 800 473 333

ÉCOLES

ECOLE PRIMAIRE de Belmont-Tramonet
04.76.37.37.37

ECOLE MATERNELLE de Verel de Montbel
04.76.37.23.58

COLLEGE La Forêt – St Genix sur Guiers
04.76.31.83.13

LYCEE PRAVAZ Pont de Beauvoisin
04.76.37.10.10

MÉDICAL

PHARMACIE ou MEDECIN de GARDE **17**
(appeler la gendarmerie)

HÔPITAL de Pont de Beauvoisin
04.76.32.64.32

MUNICIPAL

MAIRIE de Belmont-Tramonet
04.76.32.80.00

BIBLIOTHEQUE « Montbel Auteurs »
Belmont-Tramonet
04.76.65.88.24

ENTRE AIDE

PARISOLIDARITE Saint-Genix-Les-Villages
04.76.31.68.60
· Aide aux personnes (alimentaire et matérielle, lien social...)

Centre social de Pont de Beauvoisin
04.79.44.53.85

MSAP Maison des Services Au Public
St-Genix-Les-Villages
04.76.31.51.88

ADMR

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

ADMR St Genix sur Guiers
04.76.31.72.48
*· Aide aux personnes dépendantes
· Portage de repas
· Service téléalarme*

ADMR du Thiers au Guiers
04.76.31.25.60
· Service d'aide à la famille

SERVICES PUBLICS

TRESOR PUBLIC Pont de Beauvoisin
04.76.37.04.63

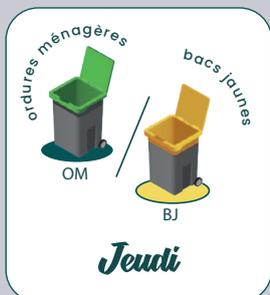
SYCLUM Déchèteries – ordures ménagères...
04.74.80.10.14

Allo SERVICE PUBLIC **3939**
(renseignements administratifs)

Allo POLE EMPLOI **3949**

SYCLUM

LES BONS GESTES · LE BON SENS



CALENDRIER DE COLLECTE 2024

JANVIER		
VENDREDI	05	BJ
JEUDI	11	OM
JEUDI	18	BJ
JEUDI	25	OM

FÉVRIER		
JEUDI	01	BJ
JEUDI	08	OM
JEUDI	15	BJ
JEUDI	22	OM
JEUDI	29	BJ

MARS		
JEUDI	07	OM
JEUDI	14	BJ
JEUDI	21	OM
JEUDI	28	BJ

JUILLET		
JEUDI	04	BJ
JEUDI	11	OM
JEUDI	18	BJ
JEUDI	25	OM

AOÛT		
JEUDI	01	BJ
JEUDI	08	OM
VENDREDI	16	BJ
JEUDI	22	OM
JEUDI	29	BJ

SEPTEMBRE		
JEUDI	05	OM
JEUDI	12	BJ
JEUDI	19	OM
JEUDI	26	BJ

AVRIL		
VENDREDI	05	OM
JEUDI	11	BJ
JEUDI	18	OM
JEUDI	25	BJ

MAI		
VENDREDI	03	OM
JEUDI*	09	BJ
JEUDI	16	OM
VENDREDI	24	BJ
JEUDI	30	OM

JUIN		
JEUDI	06	BJ
JEUDI	13	OM
JEUDI	20	BJ
JEUDI	27	OM

OCTOBRE		
JEUDI	03	OM
JEUDI	10	BJ
JEUDI	17	OM
JEUDI	24	BJ
JEUDI	31	OM

NOVEMBRE		
JEUDI	07	BJ
VENDREDI	15	OM
JEUDI	21	BJ
JEUDI	28	OM

DECEMBRE		
JEUDI	05	BJ
JEUDI	12	OM
JEUDI	19	BJ
VENDREDI	27	OM

contact@syclum.fr
www.syclum.fr
04 74 80 10 14

784 chemin de la déchèterie
38510 Arandon-Passins